L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 77 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 2 MARS 1882.

Exposition de Peinture.

Tous les arts se rencontrent dans le but qu'ils poursuivent, dans les procédés qu'ils emploient; pourquoi ne suivraient-ils pas également la même voie pour aller à la popularité, à la renommée, à la fortune?

Est-ce que, les troupes dramatiques, les troupes lyriques, composées parfois de sujets de premier ordre, ne vont pas souvent de grande ville en grande ville pour exhiber leurs talents? Ce qui, leur permet de conquérir toujours la renommée, très-souvent la richesse?

Ne pâlissent de la sorte, les plus grandes illustrations décorent-elles? Non certes, elles ne font que gagner dans l'intime publique.

Pourquoi les artistes-peintres s'imiteraient-ils pas cet exemple? L'application leur en est d'autant facile, qu'ils n'ont nul besoin d'un stupéfiant déplacement de leur personne. Un simple emballage et une caisse plate confiée au chemin de fer, et l'affaire est faite.

Nous ne savons de qui émane l'idée de l'exposition à la Nile Orléans des œuvres d'artistes de New York, de Boston, de Philadelphie. Mais quels qu'en soient les inspirateurs, ils ont droit à nos félicitations; une pareille entreprise ne saurait être trop encouragée, et nous espérons bien qu'elle se perpétuera parmi nous.

Du toutes les toiles jusques du Nord, celle qui attire la plus l'attention du public, est à cause de ses dimensions, et à cause de la place centrale qu'elle occupe dans la salle, et à cause du prix élevé auquel la cote le catalogue, c'est le *Lavoir au Bretagne*, "Britany Washerwomen", No 90, de M. Ward. Très certainement il y a des qualités sérieuses dans cette œuvre. La scène du lavoir est habilement, consciencieusement traitée; les personnages sont dessinés avec soin, les attitudes irréprochables, les gestes pris sur le fait, les costumes corrects, dans ou trop de prévenances même sans éveillées. Tout cela est vrai, honnêtement étudié, adroitement exécuté; mais, en même temps, cela est terne, cela est froid, cela manque de chaleur; l'âme du peintre ne se reflète pas sur la toile.

Même soin, même conscience, même travail dans le paysage qui entoure cette scène; trop de soin, trop de conscience, trop de travail peut-être même. Ce désir constant de soigner tout ce qu'il fait pousse l'artiste à donner trop de relief à ses lointains; de telle sorte que le paysage ne fait pas assez, qu'il a l'air de s'élever presque verticalement comme un mur. Ce qui le sauve, ce sont les échappées de lumière à travers les arbres du fond; elles donnent plus de profondeur à son horizon.

C'est là, du reste, un défaut que l'on pourra remarquer dans plus d'une des toiles qui nous viennent du Nord, et dont plusieurs ont pourtant une valeur sérieuse.

On s'arrête assez volontiers devant une composition de très vaste dimension, intitulée *Lois, the witch*, Lois, la sorcière, No 91, de M. M'Night. La malheureuse, (est-ce une folle?) enfermée dans une sorte de cage de fer, se cramponne aux barreaux, et l'œil fixé vers le ciel, semble suivre avec envie le vol de quelqu'oiseau jouissant du plein air de la liberté. Il y a beaucoup de vérité dans cette toile émaciée et flétrie par la douleur. Pourtant nous avons entendu devant cette jolie toile un amateur faire une réflexion que nous devons relever: "Voyez donc ces barreaux, disait-il, comme c'est nature! comme c'est là bien du fer!", et fort bonnement, nous nous demandions si les accessoires, par leur fini, par la perfection de leurs détails, devaient attirer l'attention autant, sinon plus, que le principal.

De l'autre côté de la salle, près du grand tableau central, Louisiane, dû au pinceau de M. Genin, il nous faut signaler le No 44, œuvre de M Bierdstadt, qui jouit à New York d'une assez grande réputation. Cette composition est intitulée: *Scene in California*; c'est un coucher de soleil, plein de caractère et irréprochable dans toutes ses parties. Le reflets rougeâtre d'un soleil, embrasé, mais invisible, sur ce coin de forêt vierge, produisent un excellent effet.—Oui, nous disait un homme du métier devant cette toile, mais ce n'est pas Isabey.—Il faut dire que nous la savons bien. Si c'était un Isabey, ce ne serait pas un Bierstadt; et l'auteur, au lieu de s'être fait un beau nom à New York, jouirait d'une réputation universelle.

Signalons encore un effet de lumière, très brillant, très réussi, sur une voile, dans une petite marine signée Swain Clifford. La toile porte le No 16 et est intitulée Freight-boats on the Nile.—Une autre marine très mouvementée, très hardie d'un artiste qui arrivera, de M. Nicoll, elle est intitulée Shore, "Block Island, et porte le No 3. — Le Squatter sovereignty, de M. Clark, No 2.

Ne sortez pas de la salle sans avoir jeté un coup d'œil sur le No 136, signé Plumb, intitulé: Comfortable Berth; une toile grande comme la main; cela représente une toute petite souris qui n'a pas encore fait ses dents, pardon, qui ne porte pas encore moustaches, et qui a élu domicile dans un confortable pound-cake. Cela n'a pas grande prétention; mais c'est finement détaillé, spirituellement traité; cela fait sourire agréablement; cela fait oublier les vingt ou trente pochades insignifiantes qui déparent cette exposition, d'ailleurs excellente.

—A propos d'un article de M. Leroy-Beaulieu, dans lequel le savant économiste français compare la crise actuelle sur le marché de Paris au *krach* viennois en 1873, la *Nouvelle Presse libre* se livre aux considérations suivantes:

"M. Leroy-Beaulieu remarque avec raison que l'obscurité de liquidations de quinzaines et de fin de mois, telles qu'elles se pratiquent sur le marché parisien, et l'usage sur le marché de Vienne de régler le lendemain même chaque opération engagée la veille, eurent pour effet, à l'époque du *krach*, d'augmenter, dans une mesure extraordinaire, l'intensité de cette catastrophe.

"Les derniers événements financiers de Paris ont servi à faire ressortir, d'une façon éclatante, les avantages du système de liquidation à terme fixe.

"Grâce à lui, il est impossible d'organiser le sauvetage sur le marché de Paris, d'après un plan aussi bien conçu et sur une si vaste échelle.

"Si la Bourse ne Paris n'avait pas eu devant elle une quinzaine pour préparer la liquidation, une catastrophe bien autrement grave que la présente eu eût été la conséquence fatale."

—La presse médicale espagnole indique un febrifuge à bon marché: la toile d'araignée. C'est à qui de nos confrères d'outre-Pyrénées vantera les bienfaits de ce médicament d'un nouveau genre, qui est en train de porter une rude botte à la fameuse écorce importée en Europe, en 1369, par la femme du vice-roi du Pérou, la comtesse del Cinchon.

Voici ce que conseille, sur l'emploi de la toile d'araignée, le docteur Olivo, dont les observations portent sur 119 cas:

"1° La toile d'araignée, qui se prend en poudre, guérit les fièvres de malaria, lorsqu'elles sont du type quotidien tierce:

"2° Administrée à la dose de 2 grammes chez les adultes et de 1 grammes chez les enfants, elle coupe la fièvre d'ordinaire après le deuxième accès;

"3° Son action n'est pas aussi rapide que celle du sulfate de quinine: aussi, jusqu'à meilleur avis, on n'emploiera pas de la poudre de toile d'araignée dans le cas de fièvre intermittente pernicieuse;

"4° La poudre en question n'ayant aucune saveur, est d'une administration plus facile que la quinine, surtout chez les enfants;

"5° L'usage de cet agent garantit contre les récidives de fièvre, mieux que les indications suivies."

Voulez-vous maintenant connaître la manière de vous en servir? Il faut nettoyer avec soin les toiles pour les débarrasser de la poussière qui les recouvre, puis, les laver et les faire sécher. On les pulvérise ensuite dans un mortier, et l'on obtient ainsi une poudre de couleur brun cendré, sans odeur ni saveur, insoluble dans l'eau et très peu soluble dans l'alcool.

Voilà qui va joliment faire baisser le prix de la quinine! Il est à souhaiter, désormais, que la thérapeutique s'enrichisse d'un grand nombre de substances médicamenteuses de cet acabit, pour que les directeurs d'officine n'aient plus à nous mettre sous le nez, certaines médecines dont le qualificatif est resté légendaire.

Z....., un de nos confrères, bohème impénitent, est surpris au lit à midi, par son tailleur, qui vient réclamer une fourture âgée de cinq ou six ans.

—Mais travailles donc au lieu de dormir, lui dit le fournisseur. Le temps est de l'argent.

—Mon cher ordonnateur, répond Z....., puisque le temps est de l'argent, je vous prierai avec le temps!

Maman, donne-moi de ce plat-là, que je voie comment c'est bon!

—Non, tu ne peux pas en manger, il n'est pas bon.

—Ah! eh bien, fais moi goûter que je voie comme ce n'est pas bon!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 mars—Température—Temps beau et un peu plus chaud, vents variables, généralement du sud à l'ouest, léger changement dans la pression barométrique.

Température du 1er mars 1882

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

Heures du matin.	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures	62	16
9 "	71	21
12 M.	72	22
3 P.M.	68	20

Mercredi, 1er mars 1882. 3 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes ci-contre:

Atlanta, Geo	64	Louisville, Ky	62
Cincinnati, O.	66	Memphis, Tenn	68
Galveston, Tex	68	Mobile, Ala	72
Cairo, Ill	62	Montgomery, Ala	68
Chattanooga, Tenn	64	Nashville, Tenn	62
Cincinnati, O	62	New Orleans, La	72
Davenport, Iowa	51	Omaha, Neb	54
Dubuque, Iowa	50	Pensacola, Fla	70
Indianapolis, Ind	62	Savannah, Geo	70
Jackson, Miss	70	Shreveport, La	70
Keokuk, Iowa	52	St. Louis, Mo	57
La Crosse, Wis	52	St. Paul, Minn	50
La Crosse, Wis	52	Vicksburg, Miss	70
Leavenworth, Kan	56	Yankton, D. T	50

Nombre des gares au-dessus de l'étiage (sauf les plus basses).

Augusta	11.00	Nashville, Tenn	21.10
Chattanooga	50.10	New Orleans	1.00
Cincinnati, O.	27.05	Omaha, Neb	6.00
Davenport, Iowa	4.00	Pittsburgh, Pa	5.09
Dubuque, Iowa	4.11	Shreveport, La	20.00
La Crosse, Wis		St. Louis, Mo	18.04
Leavenworth, K	3.00	St. Paul, Minn	
Memphis, Tenn	30.00	Vicksburg, Miss	44.00
Memphis, Tenn	35.06	Yankton	

Le dernier du niveau des hautes eaux de 1874.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures

Mariages.

Jean Pierre Courtade à Dame Veuve Anna Courtade.

W W Williams à Sallie B Keaton.

Adolph Dumolein à Dame Veuve Mary Gleeon.

Louis Wagner à Rosa B Astelle.

Doris H Longmore à Dame Veuve Emmy C Bowler.

Jules Mercadie à Dame Veuve Ernest Falstre.

Guiseppe Mandelmann à Brig de Marie L Rodi.

Jackson Perkins à Elizabeth Williams.

Naissances.

Mme Wm Conrad, un garçon, 29 nov.
" Hyman Levy, une fille, 19 fév.
" John Burke, une fille, 22 janv.
" John F Ballestier, une fille, 19 fév.
" Paul Rose, une fille, 3 nov.
" John Lapice, un garçon, 7 nov.
" Wm Lafayette, un garçon, 24 fév.
" James Moran, une fille, 14 nov.

Décès.

Mary Rich, 25 jours, coin des rues Derbigny et Féliciana.

J McGlain, 8 jours, 202 Tchoupitoulas;

Rosella Brown, c. 7 mois, 102 rue Gasquet;

Barthélemie Labostine, c. 4 mois, 413 rue St. Louis;

Mme R Costes, 50 ans, rue Rochebleue, près la rue Dumaine;

Caroline Rose, 53 ans, 203 rue Esplanade;

James Lyons, 26 ans, coin des rues Dauphine et Barthélemy;

Godfried Ruth, 62 ans, coin des rues Craps et Poleé;

Michael Selles, 57 ans, 38 rue St. Bernard;

Miguel Suaso, 66 ans, 206 rue des Champs-Elysées;

Lloyd Sullivan, 17 ans, coin des rues Dryades et St. Joseph;

Mme Bridget Lewis, c. 83 ans, 325 rue Dryades;

Mary Elizabeth Clark, 39 ans, 182 rue St. Ambroise;

Maria Lucia Fo'tavial, 70 ans, coin des rues Jackson et Magazine.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

S W Parmot, L A Campbell, Vicksburg; Wm Fenton, B F Jones, Albert Young et femme, Memphis; Mme Bonnet, E Mitchell, New York; W D Drehen, Phila.; F Furman, Nashville; mrs J F Garragnes et fils, Washington; J T Karshaw, Phila.; Jno F Mott, Pittsburgh; W m Chandler, Jno C Brown, femme et garçon, m Ackerman, Joseph Kahn, St Louis; H M Hibbard et femme, Chicago; J C Fox, Denver, Col; F Martinvalle, Ille; C B Cox, Lima, Ohio; W L McMillen et femme, N le Orléans; W Hunnewell et femme, Cavendish, V t; J Black, Louisville; J Bilby, Cincinnati; Jno T m Ordendorf, Louisville; M B Trowbridge, Rocky Hudson, Ste Marie; F J Stone et femme, Chicago; J G Parkerson, L M B S; Chas T Stanton, Ias; Geo Beckett, Tenn; mrs Jno J Canon, Brookhaven, Jno A Stevenson, de la côte; J C Springe, J W Crump, miss; A D Wilcox, Denver; F E Bailey, Ville.

CITY HOTEL.

E Prachon Buffalo; Geo W Haynes, M L Light, Flowery Branch, Ille; R S Martin, B L Martin, Caddo; G Wilson, Texas; R B Miller et femme, miss; R P Neely, Tenn; G R Edwards, chartnage miss; J E Clemens, ville; m P Smith et femme, Tenn; E Kendall, Cincinnati, York; H Saltusky, Beaumont, Texas; mrs A Griffke, mrs Junkerman, Iowa; G A Killgore Jr, Jas A Smith, Farmersville, Lne; W F Wait et femme, Starkville miss; A G Swain, Geave; R C Thompson, Jackson, Lne; J Archer Tarvis, parents concordia, Lne; A Bahn, Natchez Miss; Geo E Jr et femme, S c Bennett, S Parker, Michigan, Ille; R A Kasters, Jas S Kasters, Hellman, Mich; T A Wood, Dodecanese, Cincinnati; E Miller, Florida; C H Bailey, St Louis, mo.

Incendie et vol.—Vers trois heures du matin, la mère de Mme Mathieu, modiste, au No 55 de la rue de Chartres, a été réveillée par une épaisse fumée; elle s'est levée et a appelé au secours. Mme Mathieu et sa sœur sont accourues à ses cris et, en descendant au premier étage, elles ont aperçu de la lumière dans le chambre qui donne sur la rue; elles ont ouvert la porte et ont vu que la robe de gaz placé près de la cloison y avait mis le feu, qu'il y avait une quantité de jouir sur l'étagère et que des cartons remplis de dentelles étaient en feu.

Mme Mathieu, aidée de sa sœur, est parvenue à étouffer les flammes, après quoi elle est descendue au rez-de-chaussée afin d'y prendre un seau d'eau dont elle pouvait peut-être avoir besoin. Quelle n'a pas été en surprise lorsque, arrivée au bas des escaliers, elle a trouvé ouverte la porte de la rue. Effrayée, elle est remontée à la hâte, a ouvert à sa mère et à sa sœur ce qu'elle venait de voir.

Après s'être remises des deux s'armes —le feu et la porte ouverte—ces dames sont montées au second étage, où elles ont trouvé l'armoire ouverte, le tiroir brisé et enfoncé, auquel la certitude qu'une somme de $425, dont $330 appartenant à Mme Mathieu et $95 à sa sœur, en avait disparu.

Malgré toutes les recherches, on n'a pas pu savoir qui a mis le feu et commis le vol.

Arrestation de deux jeunes voleurs—L'un d'eux blessé.—Hier soir, à onze heures, M. Henri Judea, propriétaire d'un café dans la rue Decatur, près Douane, a informé M. Anthony Maurin, officier particulier, que deux individus, officier particulier, que deux individus étaient devant le magasin de liqueurs de M. F. Hollander aux Nos 51 et 53 de la rue de la Douane, il a remarqué une échelle placée contre la muraille; l'agent qui venait de passer à l'endroit indiqué, étonné du récit de M. Judea, s'est immédiatement transporté sur les lieux.

Ne sachant chez qui les voleurs avaient pénétré, l'officier a révéillé M. Geo Schoenmehl qui demeure à côté de l'établissement de M. Hollander; il a demandé au jeune homme s'il avait entendu du bruit chez lui. M. Schoenmehl après lui avoir répondu négativement, est monté sur l'échelle et a vu deux individus couchés sur le balcon du magasin de M. Hollander.

Les voleurs ne s'aperçevant ne sont laissés glisser le long des poteaux. Maurin leur a crié de se rendre; en même temps il a tiré son pistolet de sa poche et l'a déchargé en l'air, mais voyant que les voleurs ne voulaient pas se rendre il leur a envoyé deux balles qui ont blessé l'un d'eux; les délinquants ayant amené plusieurs officiers de police sur les lieux, les deux filous ont été arrêtés.

On les a conduits à la station du troisième precinct où ils ont dit se nommer Archie Campbell, âgé de quinze ans, et Mike O'Neil, âgé de quatorze ans. Le premier a été transporté dans un hôpital. Il a été blessé à la hanche gauche et à la cheville du pied droit.

Cour du recorder Mittenberger.—L'interrogatoire d'Edward Boutté, accusé d'avoir blessé les officiers de police Rau et Pélissier; celui de l'officier Pélissier, prévenu de port d'armes cachées et d'attaque à main armée dans une intention de tuer; celui de Fred White, accusé de bataille et de bris de paix—ont été remis sans fixation de date; la blessure de l'officier Ruiz, le témoin à charge le plus important, ne lui permettant pas de se tenir en cour.

Mme Hanley, convaincue d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à $15 d'amende ou trente jours de détention à la prison de parenne.

George Morris, prévenu d'avoir blessé Wm Britton, a été envoyé en prison où il restera jusqu'au jour de l'instruction.

S. Villard a été envoyé à la cour criminelle de district, sous prévention de port d'armes cachées.

James Donnelly a été envoyé à la maison de correction pour vagabondage.

Maria Jones, convaincue d'ivresse, de bris de paix et d'infraction à l'ordonnance 529 qui a trait aux prostituées, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

M. Giuseppe Perolka, (capitaine de "St Charles") que M. Joseph Artigues accusait de vol de bijoux de patente, à bord du "Jupiter" durant les heures de vente au marché français, a été acquitté. Le magistrat, en renvoyant le capitaine de la plainte, a dit que la cour n'est pas autorisée à punir ou imposer une amende dans les cas semblables.

C. R. McGinnis accusé d'avoir giné l'officier de police Fred Clew dans l'accomplissement de ses devoirs, en essayant de délivrer Barney Gorry arrêté pour ivresse, bris de paix et langage obscène, a été acquitté. Le recorder a déclaré qu'il approuvait l'agent d'avoir arrêté Flanigan et que s'il n'imposait pas une amende à ce dernier, c'est que le délit n'est pas grave et que le fait de l'arrestation est une punition suffisante.

Cour du recorder Davey.—Robert Smith Sr, accusé de complicité avec ses fils dans le vol avec effraction commis dans les bureaux de M. F. Dubuclet, à l'encoignure Canal et Remparts, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Robet N. Norton a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police parce qu'il n'a aucun moyen d'existence.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Election des officiers—Hier, vers midi, une nombreuse compagnie, composée de l'élite de nos commerçants, de nos industriels, de nos capitalistes, ainsi que des représentants de notre presse quotidienne ou hebdomadaire, était réunie dans les vastes bureaux de la *Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.*, Cie des abattoirs de la Nile-Orléans.

On y tenait l'élection des nouveaux directeurs de l'association; et on le tenait largement, grandement, comme il convient à des gens bien élevés, sachant se tenir toujours au niveau de la situation qu'ils occupent dans une grande communauté.

—Magnifique le lunch que ces messieurs qui offrait à leurs invités et à la presse. Mets exquis, vins de choix, servies fait dans un bureau, comme il ne se fait guères dans les meilleurs restaurants et les cercles les plus fashionables. Il va sans dire que le champagne coulait à flots. Le clairon sonnait dîner-on, chose curieuse; c'est lui qui annonce toutes les fêtes de ce genre—sans doute. Mais le tout consistait dans la façon de le servir; et ces messieurs ont une manière de faire les choses qui n'appartient pas à tout le monde. Nous ne saurions assez les féliciter de leur charmante fête.

Nous devons surtout remercier M. Numa Augustin, l'habile et aimable secrétaire de l'association, des prévenances dont il a comblé le représentant de l'Abeille.

Excellent le choix qui vient d'être fait des directeurs de la compagnie *Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House!* On y trouve des représentants de toutes les classes de la haute société néo-orléanaise: des capitalistes, des propriétaires, des avocats, des représentants du commerce de coton et des produits de l'Ouest.

Voici les noms:

Jos. Hernandez,	B. Saloy,
Chas DeBuyter,	J. N. Avégno,
T. S. Serrill,	Robert Mott,
J. J. McGinnis,	Sloy,
	N. D. Wallace.

Franchement on ne pouvait faire de meilleurs choix.

Conseil municipal.—La séance du Conseil, ajournée la veille, a été reprise hier. Le maire a annoncé qu'il frappait de son veto l'ordonnance relative à l'augmentation—de cinq cents dollars par an—du traitement du secrétaire du Conseil. Nonobstant les excellentes raisons que le chef de nos Autorités municipales invoquait pour se refuser à la gratification, l'ordonnance a prévalu. Le maire a soumis à l'approbation de ses collègues la nomination de M. Matt Brady en qualité de portier de la station de police du Port. En remplacement de M. P. S. Wills, commis au chef du Département des Edifices publics, M. H. F. M. Fortier a été choisi.

Nombre d'allocations ont été votées en faveur des divers départements de l'Administration; des Associations charitables; de la Compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans et de celle de Jefferson; de l'Association charitable des Pompiers de la ville. Nombre d'autres allocations ont été votées en faveur des cours de Recorders; du journal officiel; de l'Association sanitaire, mais n'ont pas, comme les précédentes, subi leur lecture finale.

En vertu d'un décret de la Cour suprême de l'Etat dans la cause de M. W. J. Behan contre la ville, la Législature a été requis de faire droit à la réclamation des membres de la dernière Administration s'élevant en totalité à $12,321 40 pour leurs traitements de quelques mois. Cette somme se répartit ainsi: I. W. Patton, $1,821 40; A. H Isaacson, $1,500; Jno. Glynn, Jr., $1,500; Emile Marks, $1,500; P. Healy, $1,500; Joseph Collens, $1,500; E. R. Chevalley, $1,500; W. J. Behan, $1,500.

La pétition de M. A. Pitot demandant la cancellation d'un double assessment imposé par erreur sur un terrain à lui appartenant, a été favorablement accueillie. Les conclusions des avocats des accusés ont été repoussées.

Les soumissions pour réparer en planches la partie de la rue Howard comprise entre la rue Première et le Nouveau Canal, ont été adressées à la ville de MM. Dampay et Haggett a été trouvée la plus avantageuse pour la ville.

Une proposition de M. Fitzpatrick d'adjuger le contrat à ces derniers a rencontré une très vive opposition de la part de MM. Dalamore, Rutger et Fagan. Le contrat a été réveillé par une épaisse fumée; elle s'est levée et a appelé au secours. Mme Mathieu et sa sœur sont accourues à ses cris et, en descendant au premier étage, elles ont aperçu de la lumière dans la chambre qui donne sur la rue; elles ont ouvert la porte et ont vu que la robe de gaz placé près de la cloison y avait mis le feu, qu'il y avait une quantité de jouir sur l'étagère et que des cartons remplis de dentelles étaient en feu.

Mme Mathieu, aidée de sa sœur, est parvenue à étouffer les flammes, après quoi elle est descendue au rez-de-chaussée afin d'y prendre un seau d'eau dont elle pouvait peut-être avoir besoin. Quelle n'a pas été en surprise lorsque, arrivée au bas des escaliers, elle a trouvé ouverte la porte de la rue. Effrayée, elle est remontée à la hâte, a ouvert à sa mère et à sa sœur ce qu'elle venait de voir.

Après s'être remises des deux s'armes —le feu et la porte ouverte—ces dames sont montées au second étage, où elles ont trouvé l'armoire ouverte, le tiroir brisé et enfoncé, auquel la certitude qu'une somme de $425, dont $330 appartenant à Mme Mathieu et $95 à sa sœur, en avait disparu.

Malgré toutes les recherches, on n'a pas pu savoir qui a mis le feu et commis le vol.

Arrestation de deux jeunes voleurs—L'un d'eux blessé.—Hier soir, à onze heures, M. Henri Judea, propriétaire d'un café dans la rue Decatur, près Douane, a informé M. Anthony Maurin, officier particulier, que deux individus étaient devant le magasin de liqueurs de M. F. Hollander aux Nos 51 et 53 de la rue de la Douane, il a remarqué une échelle placée contre la muraille; l'agent qui venait de passer à l'endroit indiqué, étonné du récit de M. Judea, s'est immédiatement transporté sur les lieux.

Ne sachant chez qui les voleurs avaient pénétré, l'officier a révéillé M. Geo Schoenmehl qui demeure à côté de l'établissement de M. Hollander; il a demandé au jeune homme s'il avait entendu du bruit chez lui. M. Schoenmehl après lui avoir répondu négativement, est monté sur l'échelle et a vu deux individus couchés sur le balcon du magasin de M. Hollander.

Les voleurs ne s'aperçevant ne sont laissés glisser le long des poteaux. Maurin leur a crié de se rendre; en même temps il a tiré son pistolet de sa poche et l'a déchargé en l'air, mais voyant que les voleurs ne voulaient pas se rendre il leur a envoyé deux balles qui ont blessé l'un d'eux; les délinquants ayant amené plusieurs officiers de police sur les lieux, les deux filous ont été arrêtés.

On les a conduits à la station du troisième precinct où ils ont dit se nommer Archie Campbell, âgé de quinze ans, et Mike O'Neil, âgé de quatorze ans. Le premier a été transporté dans un hôpital. Il a été blessé à la hanche gauche et à la cheville du pied droit.

Cour du recorder Mittenberger.—L'interrogatoire d'Edward Boutté, accusé d'avoir blessé les officiers de police Rau et Pélissier; celui de l'officier Pélissier, prévenu de port d'armes cachées et d'attaque à main armée dans une intention de tuer; celui de Fred White, accusé de bataille et de bris de paix—ont été remis sans fixation de date; la blessure de l'officier Ruiz, le témoin à charge le plus important, ne lui permettant pas de se tenir en cour.

Mme Hanley, convaincue d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à $15 d'amende ou trente jours de détention à la prison de parenne.

George Morris, prévenu d'avoir blessé Wm Britton, a été envoyé en prison où il restera jusqu'au jour de l'instruction.

S. Villard a été envoyé à la cour criminelle de district, sous prévention de port d'armes cachées.

James Donnelly a été envoyé à la maison de correction pour vagabondage.

Maria Jones, convaincue d'ivresse, de bris de paix et d'infraction à l'ordonnance 529 qui a trait aux prostituées, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

M. Giuseppe Perolka, (capitaine de "St Charles") que M. Joseph Artigues accusait de vol de bijoux de patente, à bord du "Jupiter" durant les heures de vente au marché français, a été acquitté. Le magistrat, en renvoyant le capitaine de la plainte, a dit que la cour n'est pas autorisée à punir ou imposer une amende dans les cas semblables.

C. R. McGinnis accusé d'avoir giné l'officier de police Fred Clew dans l'accomplissement de ses devoirs, en essayant de délivrer Barney Gorry arrêté pour ivresse, bris de paix et langage obscène, a été acquitté. Le recorder a déclaré qu'il approuvait l'agent d'avoir arrêté Flanigan et que s'il n'imposait pas une amende à ce dernier, c'est que le délit n'est pas grave et que le fait de l'arrestation est une punition suffisante.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Réapparition des insurgés en Tunisie.

Tunis, 1er mars—Les insurgés ont paru de nouveau dans le voisinage de Sfax; ils y ont fait des incursions chez les tribus qui se sont soumises aux Français.

Le procès des nihilistes.

St-Pétersbourg, 1 — Immédiatement avant le prononcé de la sentence des nihilistes, Klyvefeischenkoff, un des condamnés à mort, a frappé sur l'oreille Mesentzoff qui a témoigné contre plusieurs de ses co-accusés dans l'espoir d'échapper à la peine de mort. Voilà comment vous traitent vos camarades, a-t-il dit.

On croit que les sentences de mort seront commuées en servitude pénale.

Les plaidoiries des avocats des accusés ont été excellentes.

M. Alexandroff, l'avocat si renommé de Vera Sassulitch, a fait une brillante plaidoierie en faveur d'Emilianoff. Il a dit que les prisonniers étaient honorables, respectables; mais leur esprit était un peu malade.

La réunion du régicide, bien des gens partageraient leur doctrine. Il sait que l'on n'avait pas employé la torture pour arracher des aveux à Emilianoff; mais le système employé pour les interrogatoires préliminaires, pour les affaires politiques, les gendarmes est toujours odieux.

Le Président, interrompant l'avocat, lui a fait remarquer que l'assistant-procureur général était présent à ces interrogatoires.

Alexandroff a répondu que le procureur n'entendait probablement avec la gendarmerie.

La question de l'élection de Bradlaugh.—Emeute à Dublin.—Tentative d'assassinat.

Londres, 1—J. E. Redmond, autonomiste, membre de la Chambre des Communes et chef de la ligue des Irlandais, va aller à Northampton pour engager les électeurs irlandais à voter pour M. Bradlaugh.

Un régiment de cavalerie y sera envoyé pour prévenir les troubles que l'on redoute. Le scrutin aura lieu demain.

Il y a eu une sérieuse émeute, hier soir, à Dublin. Une personne que l'on soupçonne d'avoir désarçonné à la police le meurtrier du dictateur Bailey a reçu des coups de feu de trois hommes, dans la rue; mais il n'a pas été atteint.

Emigration juive en Amérique.

Londres, 1er mars—Une dépêche de Vienne au Daily Telegraph dit:

Un délégué spécial de l'Alliance juive est envoyé ici et Brady où il est allé aider 1300 juifs fugitifs à rentrer en Russie.

Sa mission n'a pas réussi; il ignorait qu'en retournant en ce pays, ils s'exposeraient à une mort certaine.

La somme de 1,000,000 florins sera consacrée à défrayer les dépenses de leur émigration en Amérique.

Le comité d'enquête de la chambre des Lords —Les appels des jugements commissaires des terres.

Londres, 1.—Le Daily News de ce matin dit: Nous croyons que l'invitation que M. Foster, secrétaire en chef de l'Irlande a reçue de comparaître devant la chambre des Lords, devait témoigner dans l'enquête sur la mise à exécution de la loi des terres, avait fait le sujet d'une discussion dans le conseil de cabinet qui avait résolu de prier M. Foster de refuser.

Le cabinet a résolu que si la forme ni la substance de l'invitation ne lui permettait de l'accepter comme un règlement de la question soulevée par le vote de la Chambre des députés

Le Standard dit: le comité tient notre à s'assurer des détails que des principes généraux qui ont été appliqués par la loi des terres.

Il ne veut pas, par exemple, entrer dans les raisons sur lesquelles étaient basées les décisions des commissaires des terres. Aucun membre de la Chambre des Communes ne peut soutenir au meeting du comité de la Chambre des Lords, sans la permission de la Chambre des Communes.

The Times dit: Le jugement de la cour d'appel, hier, à Dublin, sur l'appel fait de la décision récente des commissaires Hegan, Litzie et Vernon en un arrêt sur la question étant également partagé, le maire s'est rangé du côté de l'opposition, et le projet de réparation a été abandonné, pour le moment du moins.

Une ordonnance a été adoptée rendant passible d'une amende ou d'un emprisonnement, tout individu qui passerait à cheval ou en voiture sur les trottoirs ou les terrains neutres des rues Remparts, Esplanade, Claiborne, St Charles, Celleé, Race, Bassin, et des Avenues Louisiane et Napoléon.

Le comité désigné par le maire pour se concerter avec les ecclésiastiques et les laïques influents de la ville sur l'opportunité de convoquer le peuple pour protester contre la cruauté des Russes à l'endroit des Israélites, se compose de MM. Fagan, Mealy et Walshe.

Des pétitions et communiqués de tout genre ont été lus par leurs titres et soumis à la considération de qui de droit.

Paragraphes.—Hier matin, à neuf heures, une rixe a eu lieu, dans la rue de la Douane, près Franklin, entre George Wilson et Wm Britton, tous deux de couleur; le dernier a reçu un coup de couteau au dos; la blessure est grave. On a transporté le blessé à l'hôpital. Wilson a été arrêté; il a été légèrement atteint au bras.

—Le vent a renversé cent cinquante pieds de barrière sur la Grande Route St-Jean, près la rue Sauvage.

—Kate Edwards a été envoyée à l'hôpital, du No 68 de la rue du Bassin.

—George Healy, gardien particulier du chantier de charbon de M. R. D. Woods, est tombé dans le fleuve d'un chaland amarré au pied de la rue Elisa, Algar. Il a pu gagner le rivage.

—Frances Heitman, âgée de soixante-onze ans, a été trouvée morte dans son lit, à sa demeure, encoignure St Pandinand et Peters.

—La police n'a pas pu découvrir qui a déchargé un pistolet au coin des rues Moreau et St Ferdinand.

—Le St John Rowing Club, s'est réuni, hier soir, à huit heures, au Grunewald Hall, sous la présidence de M. Charles T. Soniat.

Les rapports du président, du secrétaire, du trésorier, etc, ont été reçus. D'après celui du trésorier il y a $477 87 en caisse.

Les officiers suivants ont été élus pour l'année courante: Charles T. Soniat, président; Clarence E. Feaner, vice-président; George Dunlap, secrétaire; Frederick Day, trésorier; Thos. E. Richardson, capitaine; John Glynn Jr., E. B. Musgrove et John Connally, administrateurs.

John Glynn Jr., Geo. Dandgre et Frank W. Baker ont été élus délégués au Postcharistain Rowing Club.

—Hier, à midi, M. P. Mullenax est tombé de cheval, au coin des rues Canal et St-Charles; il a reçu plusieurs contusions aux jambes. Après avoir reçu les soins du Dr Smythe, on l'a transporté chez lui, à Greenville.

—Annie Kneskley et Mme Kneskley se sont battues, hier soir, à neuf heures, dans la rue Dryades, près Lafayette. Elles ont été arrêtées.

—Hier soir, à dix heures, Marie Murphy et Eliza Williams ont été arrêtées à l'encoignure Girod et Carondelet, sous prévention de n'avoir aucun moyen d'existence.

—Un peu de statistique:

Le grand Opéra de Paris a coûté 40 millions; l'Hôtel de Ville coûtera 40 millions; le nouvel Hôtel des Postes, 90 millions; l'agrandissement du Conservatoire de musique, 8 millions; le nouveau Museum de Victoria (Australie), 2,500,000 francs; la Maison du Roi, place du Marché, à Bruxelles, 2 millions; le nouveau Hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges, 7 millions; la caserne du corps de gendarmerie, à Bruxelles, 4 millions; le palais des Beaux-Arts, dans la même ville, 4 millions; le nouvel Hôtel de la Monnaie, à Bruxelles, également 4 millions; le nouveau Musée d'Anvers, 2 millions; le palais de Justice de Bruxelles, 4 millions; l'Hôtel du département de justice, 1,700,000 francs.

Le palais du Parlement à Westminster coûte 8,500,000 livres sterling ou 77 millions 500,000 fr.; le nouveau ministère des affaires étrangères à Whitehall, 13,750,000 fr.; le nouvel office, 2 millions et le nouvel édifice des Tribunaux coûteront, sans tenir compte d'une école de disposition spéciales, $3,500,000 fr.

En tout le chiffre énorme de 620 millions 950,000 fr., pour la construction de dix-sept édifices.

Et les maçons se plaignent que le bâtiment ne va pas!

Mempihis, 1—Une dépêche d'Helena dit: la rivière n'a pas haussé loi, comme on s'y attendait; il y a eu, au contraire, une baisse d'un pouce. La rivière, plus haut, a commencé à monter et continue de même.

Il y a eu une grande crevasse au-dessous de Concordia. Il y a une panique générale.

Quatre nègres et un blanc ont été noyés. C. W. Blackburn est arrivé et va remonte un bateau à vapeur pour faire le sauv